



## CERCLE NAUTIQUE DE PIRIAC SUR MER

Affilié à la FFVoile N° 44010 Ligue des Pays de la Loire N° 07 et à la FNPP code Fédéral 084

---

### *Préambule*

#### *Prévention des violences et incivilités*

*La FFVoile rappelle que les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partages ouvert et accessible à toutes et à tous. A ce titre, il est demandé aux concurrents.es et aux accompagnateurs.trices de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participants.es*

## CHAMPIONNAT D'AUTOMNE 2024

*Bateaux : OSIRIS Habitables (HN)*

*Dates : du 28/09/2024 au 24/10/2024*

*Lieu : Baie de Piriac sur Mer*

*Autorité organisatrice : CNPiriac*

---

### I. PROGRAMME

Première journée	Route du sel	28 et 29 septembre	Briefing : SRT *
Deuxième journée	Dimanche	13 octobre SNSM	Briefing : 10h *
Troisième journée	Dimanche	27 octobre	Briefing : 10h
Quatrième journée	Dimanche	10 novembre	Briefing : 10h
Cinquième journée	Dimanche	27 novembre	Briefing : 10h

Le résultat des bateaux piriacais participants à la Route du sel seront comptabilisés pour le classement du championnat d'automne 2024

## II. INSCRIPTION

**Le Dimanche matin, une heure avant le briefing de la régates du jour au CNP :**

**Capitainerie 1 rue du Fort Baron 44420 Piriac**

*\* Modalités d'inscription particulière pour les épreuves de la Route du sel et celle du Trophée SNSM*

## III. AVIS DE COURSE

### 1. REGLES

La régates sera régie par :

- 1.1. Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*
- 1.2. Les règlements fédéraux

### 2. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 2.1. La régates est ouverte aux bateaux en règle avec leur autorité nationale
- 2.2. Les bateaux devront disposer de l'armement de sécurité prévu pour la zone de navigation côtière  
Les bateaux non francisés devront être en conformité avec leur législation nationale en vigueur.
- 2.3. La régates est ouverte à tous les bateaux du système **Osiris Habitable** (HN) avec certificat de jauge (carte d'identité HN) de moins quatre ans
- 2.4. Les bateaux devront avoir un équipage de **deux personnes au minimum**
- 2.5. Inscriptions pour chaque journée de régates au PC course du CNP  
Capitainerie 1 rue du Fort baron 44420 Piriac sur Mer
- 2.6. Emargement obligatoire avec confirmation de la liste d'équipage du jour (avant le briefing de la régates du jour)
- 2.7. Les concurrents (chaque membre de l'équipage) résidant en France doivent présenter au moment de leur inscription, leur licence FFVoile validée « compétition » et accompagnée d'une autorisation parentale pour les mineurs
- 2.8. Les non licenciés au moment de l'inscription pourront s'acquitter d'une licence temporaire à la journée

### 3. DROITS A PAYER

Les droits requis pour chaque journée de course et par bateau sont les suivants :

Membre CNP	Montant en €
Groupe A	15
Groupe B	12
Membre extérieur	
Groupe A	18
Groupe B	16

#### 4. HORAIRE DE COURSE

**Briefing** : Le briefing CNP se déroulera , terrasse capitainerie, pour chaque journée de course. L'heure du 1<sup>er</sup> signal d'avertissement sur l'eau aura lieu au minimum quarante-cinq minutes après le briefing

#### 5. ORDRE DU DEPART

Sauf information différente lors du briefing, les deux groupes A et B auront le même départ

#### 6. LIAISON VHF

Le canal VHF de l'organisation est le **canal 77**

#### 7. INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)

Les Instructions de Course et annexes seront disponibles au PC course, sur le site du CNP, et éventuelles affichées au PC course

#### 8. LES PARCOURS (*réduction par VHF*)

Les parcours à effectuer, *techniques ou côtiers*, seront annoncés lors du briefing précédent chaque journée de course et affichés sur le Bateau Comité lors du départ Une modification ou réduction de parcours pendant la course pourra être annoncée par VHF par le Comité de course.

#### 9. VALIDATION

9.1. FFVoile pour le classement des bateaux et des coureurs.

9.2. Il y a deux groupes de classement :

Groupe A :

Bateaux dont le coefficient Osiris Habitable net est égal ou supérieur à **17.1**

Groupe B :

Bateaux dont le coefficient Osiris habitable net est égal ou inférieur à **17**

9.3. Le calcul du temps compensé est effectué selon la formule du « **temps sur temps** », et le calcul des points avec le système « a minima ISAF » et réalisés avec le logiciel FREG de la FFVoile

## **10. PALMARES**

- 10.1.** Le Palmarès sera donné après chaque journée de régates et sera envoyé à la FFVoile. Il sera suivi du Verre de l'Amitié au Club house du CNP
- 10.2.** Un classement final du championnat de Printemps pourra être calculé avec cumul des places de chaque journée de régates. A partir de 4 journées de régates courues, la plus mauvaise journée sera retirée. Ce classement interne au CNP sera proclamé (si possible) lors de la dernière journée de régates du Championnat.

## **11. PLACE AU PORT**

Renseignements pour les bateaux n'ayant pas d'emplacement au port :  
Capitainerie du Port de Piriac Tél : 02 40 23 52 32

## **12. COMMUNICATION RADIO**

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

## **13. DECHARGE DE RESPONSABILITE**

Les concurrents participent à la régates entièrement à leurs propres risques.  
La décision de participer à une course ou de rester en course relève de leur seule responsabilité.  
L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régates, aussi bien avant, pendant, qu'après la régates.

## **14. ASSURANCE**

Les concurrents étrangers non licenciés FFVoile devront justifier d'une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture d'un montant minimal de 1,5 million d'Euros.

## **15. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter le :

### **CERCLE NAUTIQUE DE PIRIAC SUR MER**

**1 Rue du FORT BARON**

**Capitainerie**

**44420**

**PIRIAC SUR MER**

**Contact : 06 19 18 02 32**

**Tél. Club : 02 40 23 51 95**

**Email** : [cerclnautique.piriac@orange.fr](mailto:cerclnautique.piriac@orange.fr)

**Site web** : <http://cnpiriac44.wstudio.website/>